

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Rentrée des classes : à deux visages dans le public et le confessionnel

DE l'école primaire Martine-Oulabou au collège Bessieux, en passant par le collège Léon-Mba, la dernière phase de reprise des cours s'est faite hier au petit trot. Dans la plupart de ces établissements publics et confessionnels, l'heure était encore aux modalités d'inscription et de réinscription pour les parents retardataires.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

C'EST un premier jour de rentrée de classes plutôt timide, du moins, dans la plupart des établissements du primaire et du premier cycle (classe de 6e en 3e) visités par nos reporters hier en début de journée.

Si dans la cour de l'école Martine-Oulabou on pouvait apercevoir des élèves en pleine activité récréative, c'est que de ce côté, l'heure était encore aux formalités. "Les cours n'ont pas encore réellement commencé ici, les parents viennent pour les inscriptions et les réinscriptions. Cependant les élèves sont arrivés ce matin avec beaucoup d'enthousiasme. C'est une rentrée progressive", a laissé entendre la responsable de cet établissement.

Pas très loin de là, au collège Mgr Bessieux, c'est un tout autre visage. Enseignants et élèves en salles, surveillants dans la cour, nous sommes en pleine rentrée des classes. Suivant un chronogramme de cours préétabli par la tutelle, là-bas, chaque classe du premier cycle aura son jour de rentrée échelonné dans la semaine. "Nous sommes ouverts depuis le 11 septembre dernier. Ce qui est sûr c'est que certains parents d'élèves continuent à venir inscrire leurs enfants. Aujourd'hui (hier, Ndlr), la rentrée concerne les 3e, mardi (aujourd'hui ndlr) réservé aux classes de 4e, mercredi, (demain, ndlr) pour les 5e et le jeudi (après-demain, ndlr) pour les 6e. Cela se passe toujours de la sorte chaque année. C'est un principe que nous avons arrêté", a expliqué le directeur des études, Cyprien Ndong. Avant de préciser que "les élèves qui bénéficient de la mesure de la gratuité ne paient que les frais de l'Association des parents d'élèves (APE) qui

s'élèvent à 5 000 par famille". Aussi, de cette rentrée progressive, un constat se dégage, les parents d'élèves attendent la dernière minute pour procéder aux inscriptions et transfert de leurs enfants dans les établissements.

Déjà, lors de la reprise des cours pour les classes du second cycle la semaine dernière, les élèves censés être dans les salles se retrouvaient encore avec leurs parents pour les formalités administratives. Une situation devenue identique à chaque début d'année scolaire, car dans la mémoire collective, "la rentrée, c'est en octobre".

"D'ordinaire, on demande aux



Un moment de récréation hier à l'école Martine-Oulabou sur le boulevard Bessieux.

parents d'envoyer les enfants à l'école en septembre pour cadrer avec le calendrier

annuel, mais nous savons qu'à cette période il y a très peu d'élèves en classes, c'est

un problème récurrent", a fait remarquer une enseignante du collège Léon-Mba.

Attention à la surenchère dans les établissements publics !

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LA pratique est courante dans les écoles publiques de la capitale. En cette période de rentrée scolaire, l'attribution d'une place en contrepartie qu'une somme d'argent est décriée par les parents d'élèves souhaitant inscrire leurs bana dans les établissements publics, primaires ou secondaires.

Cette forme d'inscription peu orthodoxe devrait cesser en cette période de transition et de restauration des institutions. Berth, une jeune dame vient de vivre la triste expérience alors qu'elle souhaitait inscrire sa fille de 5 ans en grande section dans une école publique au nord de Libreville. S'étant rendue au secrétariat dudit établissement, le lundi, date de rentrée administrative, pour s'enquérir des formalités relatives à l'inscription au préprimaire. " Il n'y a plus de places de disponible", lui a-t-on dit ", sans aucune autre



Certains chefs d'établissements monnaient les places dans les classes.

explication. C'est dans les couloirs, s'étant renseignée auprès d'une enseignante, qu'elle apprend qu'il faut prévoir une enveloppe à adjoindre au dossier de la jeune élève. "Pourquoi faut-il payer une quelconque somme d'argent pour avoir une place dans cette école ?", s'est-elle interrogée. Soucieuse de voir sa fille inscrite dans les délais, la dame s'est davantage renseignée. "Des parents d'élèves rencontrés sur les lieux m'ont recommandé d'appeler une personne du

ministère. J'ai dû appeler une vieille amie en service à l'Institut pédagogique nationale (IPN) qui, devant moi, l'a sommée de recevoir l'inscription de mon enfant", explique la jeune dame soulagée.

Des histoires comme celle-ci à l'entame d'une rentrée scolaire sont légion. Une enseignante rencontrée hier à l'école publique de Bizango dit reconnaître l'existence de ce business dans les écoles publiques. Elle s'est tout de même défendue en justifiant le

refus des chefs d'établissements qui seraient confrontés au problème d'effectifs pléthoriques dans les classes. " Cette pratique ne date pas d'aujourd'hui, il faut l'admettre mais les parents semblent oublier que les classes ont un nombre de places limitées. Nous voulons recevoir les enfants, mais comment les accueillir si le quota exigé au départ a été atteint ? ", s'est-elle interrogée. Une interrogation qui soulève l'épineuse problématique de l'insuffisance des salles de classe.